



Jacques Baud est un homme courageux qui se bat – UBS bloque ses comptes

L'odyssée de Jacques Baud continue. Un homme courageux se bat contre la persécution et la calomnie. En réponse, UBS gèle ses comptes sans fondement juridique.

Peter Hänseler

mer. 04 mars 2026

Introduction

L'histoire de Jacques Baud nous rappelle également ce qui peut arriver lorsque l'on exprime une opinion différente de celle de l'UE, une entité créée pour unir l'Europe, mais qui s'est transformée en une hydre dictatoriale et illégale qui non seulement exclut les dissidents, mais cherche également à les détruire. La seule chose dont Jacques Baud peut être accusé, c'est d'être parvenu à des conclusions

différentes dans son analyse, par exemple concernant la guerre en Ukraine. Il n'a jamais pris parti pour l'un ou l'autre camp dans aucun conflit. Le fait que son évaluation s'avère de plus en plus juste ne lui est d'aucune aide et pourrait même lui être préjudiciable. L'opinion de l'UE et de ses membres, qui se résume à un bellicisme et à une haine envers la Russie, est contraignante pour tous les journalistes, sous peine de conséquences cruelles, et « cruelles » est le mot juste pour décrire ce qui arrive à Jacques Baud.

Nous résumons ce qui s'est passé depuis que Jacques Baud a été sanctionné le 15 décembre 2025, comment il se défend et quels nouveaux problèmes il rencontre – des problèmes qui, ironiquement, proviennent de sa propre banque en Suisse.

Jacques Baud – une personne de valeur

Je suis le travail de Jacques Baud depuis des années. Ses analyses se caractérisent non seulement par leur professionnalisme, mais aussi par une objectivité qui fait défaut à la plupart des autres analystes. Son objectivité n'est pas quelque chose qu'il prétend avoir, il la vit et s'abstient de faire des apparitions, par exemple sur les chaînes de télévision russes, qui aimeraient beaucoup l'avoir comme analyste. Ce faisant, il accepte que son audience soit plus restreinte qu'elle ne le serait s'il participait à ces émissions – RT, par exemple, peut être regardée par plus de 700 millions de personnes dans le monde, mais pas dans l'UE. Baud ne prétend pas être objectif, il l'incarne. Son objectivité signifie qu'il n'a jamais pris parti. Dans le conflit actuel en Ukraine, qu'il suit depuis des années, il ne s'est jamais prononcé en faveur d'un camp ou d'un autre, ni explicitement ni implicitement.

Baud n'évoque pas publiquement les dix ans de travail qui ont précédé sa retraite. Lorsque j'ai eu l'occasion de le rencontrer il y a quelques semaines, nous n'avons pas mené d'interview. Les gens ne s'ouvrent pas lors d'interviews, car celles-ci sont destinées au public. Notre conversation n'était pas destinée au public ; nous voulions simplement mieux nous connaître. J'ai rapidement compris que derrière l'analyste objectif se cachait un homme qui avait consacré toute sa vie à la paix. Il a servi la Suisse, son pays natal, toute sa vie. Colonel dans l'état-major général, il ne l'a pas été comme officier de carrière, mais comme officier de milice — donnant des milliers de jours à son pays sans se mettre en avant, comme tant d'autres avant lui. Un don silencieux, et immense.

Sa carrière professionnelle dresse le portrait d'un homme qui a toujours œuvré pour le bien des peuples. Ses missions dans de nombreux pays, notamment en Afrique, étaient extrêmement dangereuses. Il a guidé des hommes à travers des champs de mines — de véritables champs de mines, où un faux pas peut coûter la

vie. Cela demande du courage. Pendant les guerres civiles, il s'est assis à la table des parties qui avaient auparavant menacé sa vie. Il décrit sa vie comme passionnante. C'est un euphémisme colossal pour une vie qui peut à juste titre être comparée à celle d'Indiana Jones. Toujours au service du bien, jamais au premier plan, toujours en arrière-plan, où des actions courageuses, voire héroïques, peuvent améliorer le sort de nombreuses personnes. Cependant, son travail fructueux pour la Suisse et le monde semble également avoir suscité de la jalousie. L'envie qu'il ait mené une vie aussi passionnante. Cette envie ne venait pas de Bruxelles. Elle est née dans son pays natal, parmi ses collègues à Berne. Jacques Baud est affecté par ces événements, par une vie qui lui a été enlevée, une vie qui est actuellement définie par des comptes gelés, des interdictions de voyager et une foule d'avocats. Il m'a dit qu'il n'était pas amer, car malgré l'injustice infernale qui lui est tombée dessus, il sait qu'il n'a rien fait de mal. Ce qui lui remonte le moral, c'est l'énorme soutien qu'il a reçu de la part d'anciens collègues, d'amis et même de personnes qu'il ne connaissait pas auparavant et qui lui ont offert leur soutien. C'est un véritable combattant qui puise son énergie dans ce qui est juste.

Jacques Baud est une personne courageuse qui mérite le plus grand respect ; personne ne mérite moins que lui de devenir un pion dans les jeux de propagande de Bruxelles, soutenu par d'anciens collègues jaloux à Berne.

Jacques Baud riposte

Dans la bataille contre l'Hydre à Bruxelles, deux cabinets d'avocats se battent pour Jacques Baud, l'un à Paris et l'autre à Vienne. Tous deux sont spécialisés dans la contestation des sanctions imposées par l'appareil du pouvoir bruxellois. Le combat n'est en aucun cas équitable. Les sanctions imposées n'ont été précédées d'aucune procédure conforme à l'État de droit. Jacques Baud n'a pas eu la possibilité de répondre aux allégations, comme le veut un principe irréfutable dans tout pays civilisé. L'UE n'est donc pas une puissance qui se soumet aux principes les plus élémentaires du droit. L'UE subjugue l'équité et l'humanité et les détruit.

Kaja Kallas, pathologiquement russophobe, dont l'objectif déclaré est de diviser la Russie, accepte les propositions des États membres qui veulent faire taire les journalistes.

« La fragmentation de la Russie en petites nations n'est pas une mauvaise chose. »

KAJA KALLAS, HAUTE REPRÉSENTANTE DE L'UE POUR LES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, 2023

Ces propositions sont ajoutées à une liste et sanctionnées par des justifications qui ne suffiraient même pas à délivrer une contravention pour stationnement interdit dans un État de droit.

Voici la déclaration officielle du Conseil de l'Union européenne datée du 15 décembre 2025 :

Jacques Baud, ancien colonel de l'armée suisse et analyste stratégique, est régulièrement invité dans des émissions de télévision et de radio pro-russes. Il se fait le porte-parole de la propagande pro-russe et élabore des théories du complot, accusant par exemple l'Ukraine d'avoir orchestré sa propre invasion afin de rejoindre l'OTAN.

Par conséquent, Jacques Baud est responsable de la mise en œuvre ou du soutien d'actions ou de politiques attribuables au gouvernement de la Fédération de Russie qui compromettent ou menacent la stabilité ou la sécurité d'un pays tiers (l'Ukraine) en recourant à la manipulation de l'information et à l'ingérence.

DÉCISION DU CONSEIL (PESC) 2025/2572 DU 15 DÉCEMBRE 2025 MODIFIANT LA DÉCISION (PESC) 2024/2643 CONCERNANT DES MESURES RESTRICTIVES EN RAISON DES ACTIVITÉS DÉSTABILISATRICES DE LA RUSSIE

Jacques Baud n'est jamais apparu à la télévision ou à la radio russes. La « justification » invoquée repose sur des « documents de travail » — des documents compilés comme preuves à l'appui des sanctions de l'UE. Or ces « documents de travail » ne contiennent pas le moindre élément venant corroborer les allégations formulées dans la décision. Les documents de travail contiennent des articles de journaux provenant de grands médias affirmant que Jacques Baud se livre à de la « propagande » – rien de plus. Jacques Baud et ses avocats doivent désormais se défendre contre des allégations qui ne sont pas fondées.

Jacques Baud riposte contre la diffamation en Suisse

C'est justement un haut responsable du cabinet du conseiller fédéral Jans qui a attaqué Jacques Baud de la manière la plus ignoble qui soit. Le 17 décembre 2025, il a publié la campagne de dénigrement suivante contre Jacques Baud sur son compte X.

.....

.....

Traduction :

« Jacques Baud est un méchant théoricien du complot qui inverse les rôles de l'agresseur et de la victime et prétend, contre toute logique, que l'Ukraine elle-même a provoqué la guerre d'agression que la Russie mène contre elle. Baud est le porte-parole de Poutine. »

L'auteur de ce message est Marc Schinzel, qui pensait probablement pouvoir continuer à s'en prendre à Jacques Baud alors que celui-ci était à terre, puisqu'il ne pouvait pas se défendre. Nous connaissons tous des personnes comme lui depuis nos années d'école : des brutes, des fanfarons lâches qui s'en prennent toujours aux plus faibles. Cette brute est un proche collaborateur du conseiller fédéral Jans, qui a commenté Jacques Baud avec un sourire condescendant lors de la conférence de presse. Le [Weltwoche](#) : « Le conseiller fédéral socialiste Beat Jans ne montre guère de sympathie pour Jacques Baud. Le Conseil fédéral n'a pas discuté des sanctions de l'UE contre les citoyens suisses lors de sa réunion de vendredi, a déclaré le ministre de la Justice en réponse à une question du *Weltwoche*.

Lorsqu'on lui a demandé s'il pouvait encore conseiller aux citoyens suisses de se rendre dans l'UE, Jans a d'abord ri. Finalement, il a répondu « oui ». L'affaire Baud prouve bien que la question est tout sauf absurde.

Jans et Schinzel se sont manifestement réjouis de la sanction infligée au patriote Baud, et Schinzel s'est cru à l'abri de toute conséquence.

Il avait tort. Le 20 février 2026, le célèbre avocat zurichois Valentin Landmann a déposé une plainte pénale contre Schinzel auprès du ministère public de Muttenz. Nous avons une copie de cette plainte. Le raisonnement de Landmann est clair,

convaincant et devrait, si le droit suisse s'applique toujours, conduire à une condamnation. Cependant, cette question ne m'appartient pas de juger, mais revient au tribunal compétent.

Indépendamment des implications pénales, il est clair que nous avons dans notre gouvernement national des personnes qui agissent de manière profondément méprisable, tant sur le plan humain que sur le plan moral. Jacques Baud a guidé des gens à travers des champs de mines et a risqué sa vie pour les autres. Comment Schinzel agirait-il dans une telle situation ? Il enverrait probablement son personnel, voire sa femme et ses enfants, en avant et observerait la situation à distance, en toute sécurité. La population suisse devrait commencer à réfléchir au type de personnalités qu'elle souhaite voir au sein de notre gouvernement national. Des tyrans lâches ou des hommes comme Jacques Baud. Si la population élit des perdants au parlement, ce sont des perdants qui se retrouveront à la tête de l'exécutif. C'est aussi simple que cela. Schinzel est-il conscient du modèle qu'il représente pour ses enfants ?

Schinzel, qui agissait probablement sur ordre ou au moins avec le soutien de son supérieur au Conseil fédéral, a mal évalué la situation en croyant qu'il pouvait agir ainsi sans conséquences. Contrairement à Schinzel, Baud est un homme qui se bat et qui bénéficie du soutien de nombreuses personnes, dont l'avocat Valentin Landmann.

Le conseiller fédéral Cassis et le DFAE censurent des courriels concernant Jacques Baud

Dans une demande datée du 29 décembre 2025, Rafael Lutz, journaliste à la Weltwoche, a demandé au SECO l'accès à des documents relatifs aux sanctions imposées à Jacques Baud.

Le Secrétariat d'État à l'économie SECO a formellement accédé à cette demande le 28 janvier 2026. Pourquoi formellement ? – La plupart des textes des courriels ont été caviardés.

[REDACTED]

Von: [REDACTED] SECO
Gesendet: Dienstag, 23. Dezember 2025 17:44
An: [REDACTED] EDA [REDACTED] EDA [REDACTED]; [REDACTED] EDA [REDACTED]
Betreff: TR: Kurzes Telefonat?

Bonjour vous trois,

Pour information, la [REDACTED] m'a transmis la discipline de langage qu'ils utiliseront concernant le cas Baud (pour le moment, il semblerait qu'ils n'aient reçu que des demandes de citoyens).

Meilleures salutations,

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

La raison : « Une autorité étrangère s'est également opposée à la publication de la correspondance électronique. » Nous avons expliqué plus haut que la sanction infligée à Jacques Baud avait probablement été encouragée par des personnes à Berne, des personnes qui lui en voulaient. Quoi qu'il en soit, l'e-mail ci-dessus ne contient aucune adresse électronique de personnes étrangères, mais uniquement

celles de personnes travaillant au DFAE, l'ancien employeur de Jacques Baud. Cela confirme nos craintes que des personnes au DFAE souhaitent détruire Jacques Baud. Un processus de « censure » des courriels en question est en cours. Je suppose que la vérité finira par éclater tôt ou tard, soit officiellement, soit par une fuite au sein de l'administration bernoise de la part d'un employé qui n'est plus disposé à couvrir ce comportement scandaleux de notre DFAE.

Jacques Baud riposte contre l'UBS

Depuis le 5 février 2026, l'UBS Suisse a gelé les comptes et les cartes de crédit de Jacques Baud, sans préavis ni explication.

Cette approche est non seulement scandaleuse, mais aussi illégale.

Jacques Baud ne fait l'objet d'aucune sanction en Suisse, et les sanctions imposées à M. Baud par le Conseil de l'UE en vertu de l'article 19 du règlement (UE) 2024/2642 n'ont aucun effet extraterritorial. Les sanctions de l'UE à l'encontre de M. Baud ne sont donc pas applicables en Suisse. Un paiement effectué par le gouvernement suisse sur un compte bancaire suisse détenu par un citoyen suisse n'entre donc pas dans le champ d'application de la législation européenne en matière de sanctions et n'est donc pas soumis au « gel des avoirs » prévu à l'article 2 du règlement européen susmentionné. En outre, selon une décision de l'autorité belge chargée des sanctions (Service Public Federal Financier, PID 28342, TID 137783, annexe ./1), les virements de la Suisse vers un compte belge détenu par M. Baud ont été explicitement déclarés autorisés.

Les autorités de sanction de l'UE partent donc clairement du principe que le compte de M. Baud auprès d'UBS n'est pas soumis au gel des avoirs et approuvent même les virements du compte UBS vers le compte de M. Baud auprès de la banque ING (détenu dans l'UE).

Étant donné que les sanctions imposées par l'UE ne sont pas effectives en Suisse et que les autorités chargées des sanctions de l'UE elles-mêmes partent du principe que les comptes suisses de M. Baud resteront actifs et que les virements de ces comptes vers des comptes (bloqués) dans l'UE seront autorisés, l'action de l'UBS à l'encontre de M. Baud n'est pas couverte par le point 9 des conditions générales convenues entre l'UBS et M. Baud. L'UBS a donc agi en violation du contrat et sans base juridique. UBS agit donc illégalement.

On m'a dit que l'affaire Baud était désormais entre les mains de Sergio Ermotti. Sergio Ermotti, PDG d'UBS, a déclaré à plusieurs reprises qu'UBS était fière d'être une banque suisse. Si tel est le cas, il devrait également se conformer à la législation suisse et à ses propres conditions générales.

Cela soulève la question de savoir si M. Ermotti est le véritable patron de sa propre entreprise ou si [Michelle Bereaux](#), responsable de la conformité et du contrôle des risques opérationnels du groupe, membre du comité exécutif du groupe UBS, qui, selon LinkedIn, est basée à Londres, a plus de pouvoir que M. Ermotti.

Sergio Ermotti, qui, selon le journal NZZ du samedi 28 février 2026, souhaite rester plus longtemps en fonction, a désormais l'occasion de montrer qu'il est le patron. Cela lui sera facile s'il est vraiment sérieux : il lui suffit de publier immédiatement les comptes de Jacques Baud. En appelant personnellement Jacques Baud, il pourrait montrer qu'il est à la tête d'une banque suisse et qu'il respecte la législation suisse.

Conclusion

Jacques Baud est le premier des plus de 80 journalistes sanctionnés par l'UE à riposter, à Bruxelles, en Suisse et à l'échelle internationale. Le scandale Epstein semble éclipser l'un des plus grands scandales de l'histoire suisse, mais Jacques Baud, qui a guidé des personnes à travers des champs de mines, est un combattant et un héros qui mérite le soutien de tous ceux qui partagent son opinion !

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse [Baud, Jacques](#) [Ermotti, Sergio](#) [Belgique](#) [L'UE](#) [Suisse](#) [UBS](#) [Lutz, Rafael](#)
[Landmann, Valentin](#)